

COMMUNE DE SAINT-MARTIN-LA-PALLU

COMPTE-RENDU

RÉUNION DE VENDEUVRE Sud

SALLE LES MIRANDES

14.10.2022



Informations :

19 personnes étaient présentes.

Début à 19h.

Lieu : Salle Les Mirandes

Ce compte-rendu se veut facile à lire et à comprendre. Pour cette raison, il se fait sous la forme d'un résumé.

Les questions et remarques étaient portées sur les travaux de voirie, l'éclairage public et la déchetterie.

1- Éclairage public

La compétence de l'éclairage public est assurée par le syndicat Energies Vienne qui a décidé le mardi 20 septembre 2022 d'agir sur les consommations de l'éclairage public conformément aux objectifs de sobriété énergétique.

À ce titre, l'extinction de toutes les rues prises en charge par le syndicat se fera de 22h00 à 06h30.

2- Déchetterie

Grâce au travail de représentation des élus auprès de la Communauté de Communes du Haut-Poitou, la déchetterie sera dans la zone d'activités du Bois de la Grève avec un tourne-à-gauche sur la Route de Poitiers et le projet de rond-point.

3- Voirie

Les travaux de voirie nécessaires ont bien été pris en compte par les élus et seront réalisés dès que possible par les agents des services techniques.